



ASICE



Association Scolaire Intercommunale de Cugy et Environ

---

**ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE  
DE CUGY ET ENVIRONS**

**PREAVIS 4-2022**

**RAPPORT SUR LA GESTION ET LES COMPTES 2021**

## Sommaire

1	Organisation de l'association.....	5
1.1	Comité de direction.....	5
1.2	Conseil intercommunal.....	6
1.3	Conseil d'établissement.....	6
1.4	Autres groupes de travail.....	7
2	Administration générale.....	8
2.1	Effectif de l'ASICE.....	8
2.2	Gestion des heures supplémentaires.....	9
2.3	Covid 19.....	10
2.4	Site Internet.....	10
3	Finances.....	11
3.1	Comptes 2021 - partie scolaire.....	11
3.2	Comptes 2021 - partie parascolaire.....	13
3.3	Situation des emprunts.....	13
4	Etablissement scolaire de Cugy et environs (EPS Cugy).....	14
4.1	Convention Canton – Communes.....	14
4.2	Effectif de l'établissement scolaire.....	14
4.3	Enclassement des élèves.....	15
4.4	Dépistage dentaire.....	16
4.5	Animations culturelles et sportives.....	16
5	Infrastructures scolaires.....	18
5.1	Infrastructures communales.....	18
5.2	Collège de la Combe.....	19
5.2.1	Entretien du collège de la Combe.....	19
5.2.2	Exploitation technique du collège de la Combe.....	20
5.2.3	Location des salles du collège de la Combe.....	21
5.3	Planification des infrastructures scolaires.....	21
5.3.1	Rentrée scolaire 2022.....	22
6	Transports scolaires.....	23
6.1	Transport par bus scolaires.....	23

---

6.2	Transport via lignes de transport public.....	24
6.3	Adaptation des horaires scolaires.....	24
6.4	Réflexion pour la rentrée 2022.....	24
7	Bibliothèque scolaire et intercommunale.....	26
7.1	Statistiques de prêts.....	26
7.2	Animations de la bibliothèque.....	26
7.3	Personnel de la bibliothèque.....	27
8	Accueil parascolaire .....	28
8.1	Cantines .....	28
8.2	Centre d'animation.....	29
8.3	Devoirs surveillés.....	29
9	Conclusions.....	30
10	Annexes .....	31
	Annexe 1 : Composition du Conseil intercommunal .....	31
	Annexe 2 : Composition du Conseil d'établissement .....	32
	Annexe 3 : effectif des élèves de l'établissement scolaire par niveau et lieux de résidence.	32



ASICE



Association Scolaire Intercommunale de Cugy et Environ

---

**ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DE CUGY ET ENVIRONS**

**RAPPORT DU COMITE DE DIRECTION AU CONSEIL INTERCOMMUNAL  
SUR SA GESTION DURANT L'ANNEE 2021**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les délégué.e.s,

Se fondant sur les dispositions légales de l'article 125b de la "Loi sur les Communes (LC) du 28 février 1956", le Comité de direction de l'Association scolaire intercommunale de Cugy et environs a l'honneur de vous soumettre son rapport sur la gestion et les comptes pour l'année 2021.

Cugy, le 3 mars 2022

Au nom du Comité de direction

F. Roth

C. Bovay

## 1 ORGANISATION DE L'ASSOCIATION

Avec le changement de législature, la composition des organes exécutif et législatif s'est vue modifiée dès le 24 août 2021, date de l'assermentation des membres par le préfet.

### 1.1 COMITÉ DE DIRECTION

Durant l'année 2021, la composition du Comité de direction et sa répartition des tâches a été la suivante :

	<b>Du 01.01.2021 Au 23.08.2021</b>	<b>Dès le 24.08.2021</b>		
<b>Codir ASICE</b>	Bretigny	Seema NEY	Roger AMMANN	Bibliothèque Parascolaire
	Cugy	Jean-Pierre STERCHI	Frédérique ROTH	Direction Administration générale Finances Planification et développement
	Morrens	Katia CRUCHON	Didier BEUCHAT	Transports Prévention et santé
	Froideville	Pierre-Alain WITZIG	Jean-François THUILLARD	Bâtiments Espaces extérieurs Mobilier scolaire
	-	Chantal BOVAY		Secrétariat général

Au total, le Comité de direction s'est réuni à 17 reprises durant l'année 2021, tout d'abord selon un rythme mensuel (8 séances entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 24 août 2021), puis toutes les deux semaines, ceci afin de gagner en réactivité et efficacité.

La Directrice de l'établissement scolaire a participé partiellement aux séances du Comité de direction, en fonction des points à l'ordre du jour.

Le Comité de direction a traité de points divers et variés relevant des tâches qui lui sont déléguées par les Communes membres, dont les principaux font l'objet de ce rapport.

## 1.2 CONSEIL INTERCOMMUNAL

Selon les statuts de l'ASICE, le Conseil intercommunal est composé de cinq délégué.e.s de chacune des quatre communes membres, soit deux membres de la Municipalité et trois membres issu.e.s des Conseils communaux et généraux.

La composition nominative du Conseil intercommunal pour l'ancienne et la nouvelle législature est détaillée à l'annexe 1, alors que celles du bureau du Conseil communal et de la Commission de gestion sont les suivantes :

Bureau du CI	Du 01.01.2021 au 23.08.2021		Dès le 24.08.2021	
	Président	Jean-François THUILLARD	Markus MOOSER	
Vice-président	Jean-Paul RAEMY	Sandra HULAAS		
Secrétaire	Chantal BOVAY	Chantal BOVAY		

Commission de gestion	Du 01.01.2021 au 23.08.2021		Dès le 24.08.2021	
	Bretigny	Marc HEUSCHKEL	Christophe PACCAUD	
Cugy	Bertrand FAHRNI	Andreas ZAUGG		
Froideville	Laurent GATTLEN	Pascale BROUZE		
Morrens	Virginie BINGGELI	Sébastien CHERPIT		

Au cours de l'année 2021, le Conseil intercommunal s'est réuni à deux reprises et s'est prononcé sur les sujets suivants :

- 30 mars 2021 :
  - Préavis n°18-2021 : Rapport de gestion et comptes 2020 : **Adopté**
  - Préavis n°19-2021 : Achat de mobilier pour équiper deux nouvelles classes à Froideville, deux nouvelles classes à Morrens et mise aux normes de l'ancien mobilier encore en fonction : **Adopté**
- 28 septembre 2021 :
  - Préavis n°1-2021 : Demande d'octroi d'une autorisation à engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles pour la législature 2021-2026 : **Adopté**
  - Préavis n°2-2021 : Budget scolaire 2022 : **Adopté**
  - Préavis n°3-2021 : Budget parascolaire 2022 : **Adopté**

## 1.3 CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Imposé par l'Article 31 de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO du 7 juin 2011), le Conseil d'établissement de l'ASICE est composé de seize membres, représentant à part égale quatre quarts : les communes, l'établissement scolaire, les parents et les organisations ou milieux concernés par la vie de l'école. Plateforme d'échange d'informations, il permet la collaboration entre les autorités locales, la population, les parents d'élèves et l'école.

La composition des CET pour les législatures 2016-2021 et 2021-2026, dont le secrétariat a été assuré par Sonia Marti (du 01.01.2021 au 23.08.2021) puis Laurence Treuthardt (dès le 24.08.2021), est présentée à l'annexe 2.

A noter que pour la législature 2021-2026, le Comité de direction a pris l'option de diversifier le quart Organisations en y intégrant la Travailleuse sociale de proximité (TSP) de l'ASICE, en plus d'entrepreneurs.

Durant l'année 2021, le Conseil d'établissement s'est réuni à deux reprises (21 avril et 17 novembre) et a traité des sujets principaux suivants :

- Assemblée annuelle des parents d'élèves
- Souper de fin d'année des enseignant.e.s
- Projets Lift, Ecole-Entreprises et Mon Apprentissage
- Projet Quarto porté par l'Association vaudoise des parents d'élèves (APE Vaud) et soutenu par le Département de la Formation et de la Jeunesse du canton de VAUD (DFJC)

#### **1.4 AUTRES GROUPES DE TRAVAIL**

Certains membres du Comité de direction ont participé à des réflexions et projets en cours dans un cadre plus large que le périmètre de l'ASICE. Cela concerne plus précisément la plateforme d'échange régionale de soutiens aux activités de jeunesse (PréSAJ22) mise en place par l'Association de Développement Région Gros-de-Vaud (ARGdV) ainsi que la Commission Enfance et Jeunesse de l'Association Lausanne-Région.

Des projets concrets devraient être lancés en 2022 et permettront à l'ASICE de bénéficier d'échanges d'expériences fort utiles dans le domaine de la formation et de la jeunesse.

## 2 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Les communes de Bretigny, Cugy, Froideville et Morrens ayant délégué leurs obligations en lien avec la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) et son règlement d'application (RLEO) à l'ASICE, il incombe à celle-ci de répondre à l'ensemble des besoins en lien avec l'école obligatoire, que ce soit en matière de mise à disposition et de gestion de locaux, de transports scolaires, de devoirs surveillés, de cantines scolaires, d'accueil parascolaire ou encore de service de santé ou de réfectoire.

### 2.1 EFFECTIF DE L'ASICE

Pour assumer l'ensemble des tâches administratives, financières et de gestion du personnel liées à l'ensemble de ses activités, l'ASICE peut compter sur un poste de secrétaire à 60%, un poste de boursière à 40% ainsi qu'un poste administratif à 10%, soit un total de 1.1 ETP pour assurer la gestion et le bon fonctionnement de l'association et ainsi répondre à l'ensemble des besoins et demandes en lien avec les élèves de l'EPS Cugy.

Au-delà du personnel administratif, l'ASICE emploie du personnel en CDI pour assurer l'entretien de ses bâtiments ainsi que le fonctionnement de la bibliothèque intercommunale et du Centre d'animation. A cela s'ajoute le personnel rémunéré à l'heure pour assurer la surveillance aux arrêts de bus scolaire et aux devoirs surveillés ainsi que le service dans les cantines.

Avec une prise de possession de ses nouveaux locaux à la rentrée scolaire et une inauguration officielle le 1<sup>e</sup> octobre (voir chapitre 8.2), le Centre d'animation a vu son effectif renforcé en 2021, tout d'abord avec l'engagement d'une animatrice socioculturelle et travailleuse sociale de proximité à 80% à partir du 1<sup>e</sup> janvier 2021, puis celui d'une collaboratrice d'encadrement professionnel à un taux annualisé de 20% depuis le 15 novembre 2021.

Au 31 décembre 2021, l'effectif total de l'ASICE s'élève à 9.25 ETP, tous secteurs confondus et sans prise en compte des deux apprentis. Cela représente un total de 38 personnes, pour une moyenne d'âge de 51 ans et environ 20% d'hommes.

Effectif au 31.12.2021 (hors apprentis)	Secteur	ETP	Nombre d'employé.e.s
	Bibliothèque	1.75	4
	Bourse	0.40	1
	Cantines	1.00	7
	Centre d'animation	2.00	3
	Conciergerie	2.10	3
	Devoirs surveillés	0.20	3
	Secrétariat	0.70	2
	Surveillance aux arrêts de bus	1.10	15
	<b>TOTAL</b>	<b>9.25</b>	<b>38</b>



## 2.2 GESTION DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2021, le solde des heures supplémentaires de l'équipe administrative est de 196 heures, soit un dépassement de 10% du total des heures planifiées.

Les 74.5 heures supplémentaires de la boursière découlent principalement d'une situation particulière où il a fallu palier à l'absence de la secrétaire durant une période de six semaines pour des raisons de santé.

Pour le secrétariat, les heures supplémentaires s'expliquent principalement par un travail de ressources humaines accrue avec l'engagement de plusieurs nouveaux employés (bourse, centre d'animation), le suivi de l'application des mesures sanitaires en lien avec la pandémie Covid.19 ainsi que la modification des horaires scolaires et des transports scolaires à plusieurs reprises. Au-delà de ces éléments ponctuels, il est à relever que la tâche du secrétariat de l'ASICE tend à se complexifier, notamment avec des tâches et procédures préalablement assurées par l'établissement scolaire qui sont progressivement déléguées à l'ASICE par le canton (voir chapitre 4.1). Pour l'année 2021, il s'est notamment agi de l'organisation et du suivi des contrôles dentaires. Le rôle des membres du Comité de direction s'étend également au-delà de la seule gouvernance stratégique, occasionnant des heures de travail parfois importantes, notamment pour le poste de président.e.

Devant cette problématique structurelle, le Comité de direction a entamé une réflexion générale. En plus d'une simplification des procédures et une amélioration de la collaboration avec l'établissement scolaire et le canton, des pistes de solutions devraient ainsi être proposées dans le cadre du budget 2023, notamment une rémunération des vacances des membres du Comité de direction et l'éventuelle création, à terme, d'un poste de directeur.trice général.e de l'ASICE.

### 2.3 COVID 19

La pandémie de Covid 19 a eu un impact sur les travaux de conciergerie ainsi que sur le personnel de l'ASICE.

En fin d'année notamment, plusieurs employés ont dû être mis en isolement et/ou en quarantaine. Grâce à un important travail de coordination réalisé par le secrétariat ainsi qu'une grande flexibilité des employés, aucune structure n'a dû être fermée.

S'agissant des travaux de conciergerie, ceux-ci ont été passablement alourdis à certaines périodes de l'année en fonction des règles sanitaires en vigueur. Au-delà de la mise à disposition de masques et de désinfectant pour le personnel et l'établissement scolaire, il a notamment été nécessaire de recourir à une auxiliaire de conciergerie pour répondre à l'augmentation imposée des fréquences de nettoyages et de désinfections. Ce sont ainsi plus de 270h de travail supplémentaire de conciergerie qui ont été réalisés.

Finalement, il est à relever que, bien qu'encouragée par le Comité de direction, la formation continue du personnel a également été mise à mal durant l'année 2021, avec l'annulation de plusieurs cours.

### 2.4 SITE INTERNET

Le site Internet [www.asice.ch](http://www.asice.ch) est régulièrement mis à jour. Toutes les informations importantes à destination des élèves et de leurs parents sont ainsi affichées sur la page d'accueil. En 2021, il s'est notamment agi de la modification à plusieurs reprises des horaires de l'école et des transports (voir chapitre 6.3).

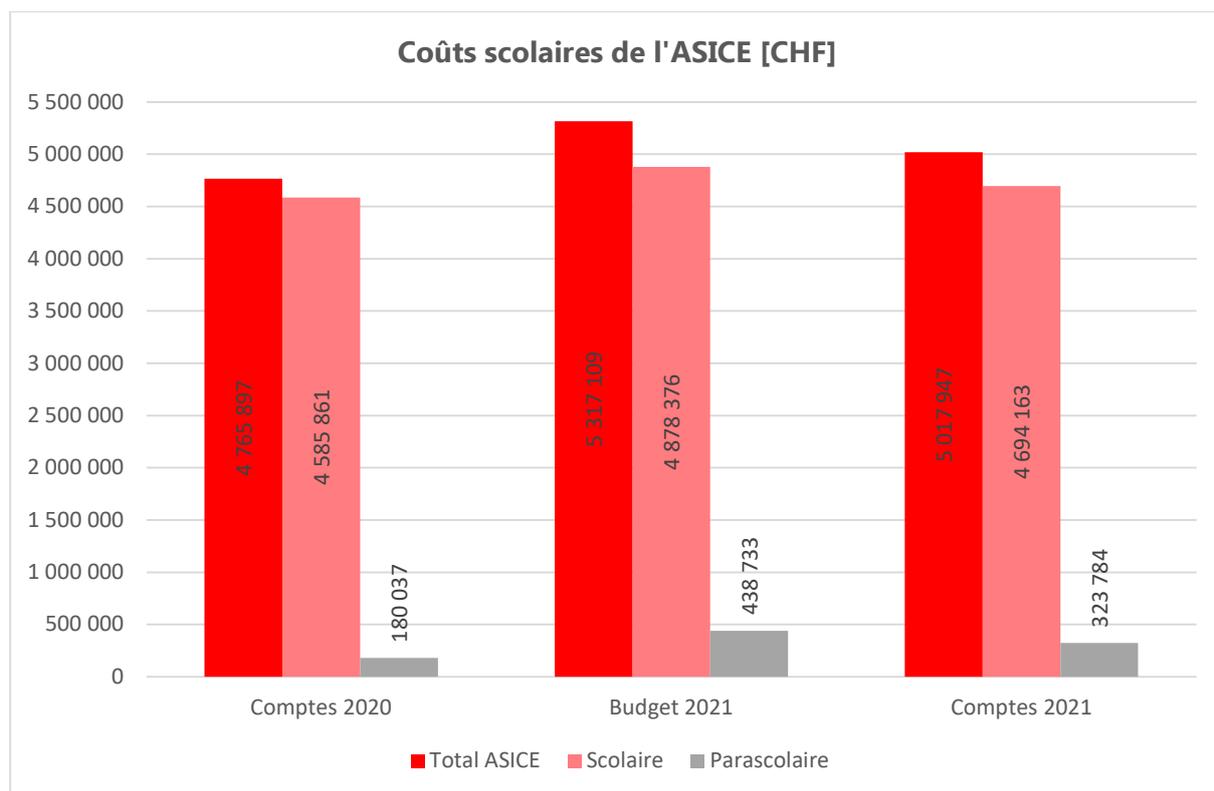
Principal outil de communication avec les familles, le site Internet sert de porte d'entrée vers l'application MonPortail permettant les inscriptions à la cantine, au centre d'animation ainsi qu'aux devoirs surveillés.

L'ensemble des règlements de l'ASICE sont également à disposition de la population sur le site Internet, alors qu'une section spéciale, protégée par un mot de passe, est réservée à la transmission des dossiers du Conseil intercommunal.

En 2021, le nombre de visiteurs sur le site Internet a été très fluctuant, avec 2'795 visiteurs au mois de mars et près du double en décembre (5'369 visiteurs).

### 3 FINANCES

L'année 2021 se termine par un bilan comptable de l'ASICE présentant un excédent de charges de CHF 5'017'947.15, respectivement CHF 4'694'162.74 pour la partie scolaire et CHF 323'784.41 pour la partie parascolaire. Les comptes 2021 ont fait l'objet d'une révision par la société fiduciaire Fidinter au mois de février 2022.



#### 3.1 COMPTES 2021 - PARTIE SCOLAIRE

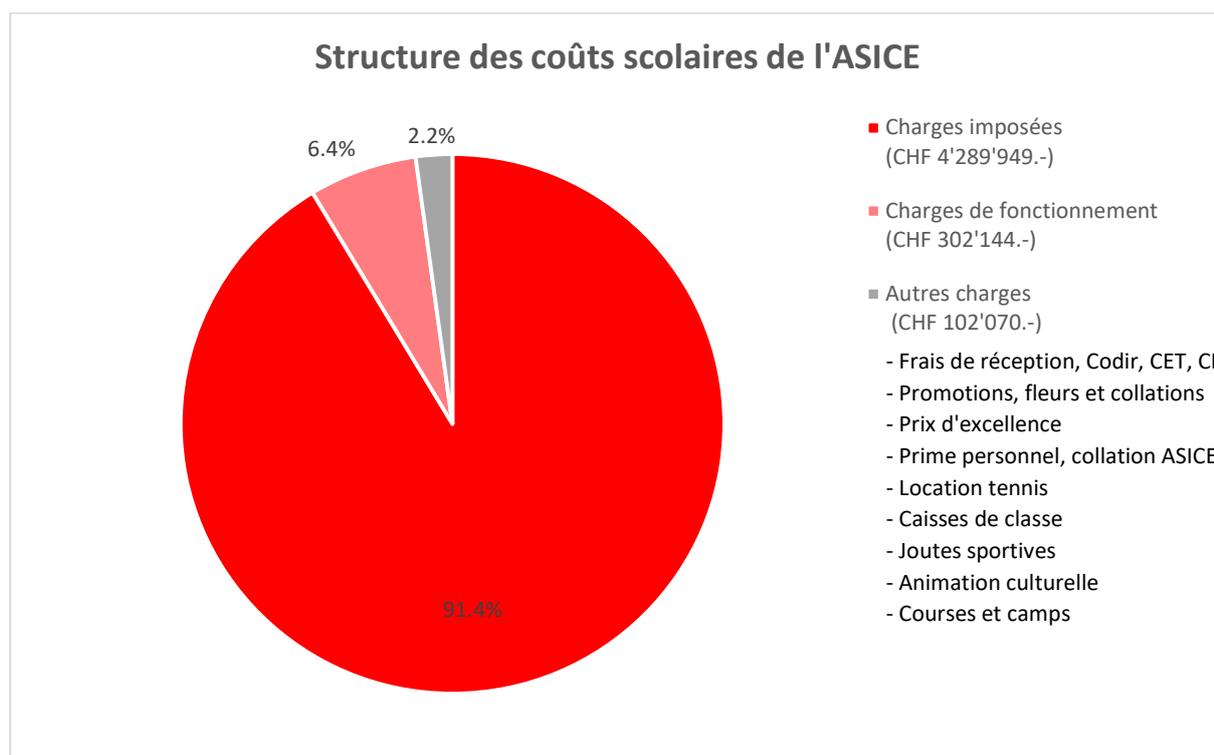
Le total des coûts de l'ASICE relatifs à la partie scolaire représente un coût de CHF 4'445.20 par élève (pour un total de 1056 élèves 1P-11S domiciliés sur les quatre communes de l'ASICE). Ramené au nombre d'habitants (7466 selon le décompte au 01.01.2021 du Système cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS)), cela équivaut à un coût de CHF 628.75 par habitant.

Le bilan comptable 2021 est 3.8% en dessous du budget 2021. Une des raisons principales a été l'impossibilité d'organiser des activités sportives et culturelles ainsi que les courses et camps, en raison des contraintes sanitaire en lien avec la pandémie.

Par rapport aux comptes 2020, le bilan comptable a cru de 5.3%, avec un effectif de 8 élèves supplémentaires. Les augmentations principales sont à attribuer à l'achat de mobilier scolaire pour équiper notamment les 2 nouvelles classes du Cerisier (+CHF 25'013.60), à l'accroissement des coûts de transport (+CHF 42'479.68) en lien notamment avec l'engagement de la société Helvétie pour pallier aux changements d'horaires TL, à l'engagement d'un bureau à assistance à maître d'ouvrage pour le développement du projet de modulaires à la Combe (+CHF 16'070.45) ainsi qu'à l'augmentation du nombre de salles mises à disposition par les communes (+CHF 24'666.60).

Globalement, la majorité des augmentations constatées proviennent de charges imposées par les obligations définies dans la Loi sur l'enseignement obligatoire ainsi que d'éléments dont l'ASICE n'a pas la totale maîtrise.

Or, si l'on observe la structure des coûts, on constate que les charges imposées (liées aux traitements (poste 522), aux locaux (postes 524 - hors honoraires pour études et poste 525) ainsi qu'à l'enseignement (poste 523 - hors surveillants de bus, planification des transports, caisses de classes et activités culturelles et sportives)) cumulées aux charges de fonctionnement de l'ASICE (liées aux frais de personnel (autorités, secrétariat, comptabilité et surveillants de bus), à la Convention Canton-ASICE, à la planification des transports scolaires (poste 523.3080.01) ainsi qu'aux honoraires pour études (poste 524.3185.00)), représentent 97.8% des coûts scolaires.



Au vu de ces éléments, on constate que la marge de manœuvre sur les coûts scolaires reste très limitée, ce d'autant que le financement des activités culturelles et sportives ainsi que des courses et camps restent obligatoire, seul le montant attribué étant laissé à l'appréciation des associations scolaires.

Fort de ce constat, et devant l'importance financière des infrastructures scolaires, le Comité de direction entamera en 2022 une réflexion de fond sur la question des infrastructures scolaires, de leur tarification et de leur gestion, en parallèle au développement d'une planification des infrastructures scolaires à l'horizon 2040.

### 3.2 COMPTES 2021 - PARTIE PARASCOLAIRE

Le total des coûts de l'ASICE relatifs à la partie parascolaire représente un coût de CHF 646.25 par élève (pour un total de 501 élèves 7P-11S domiciliés sur les quatre communes de l'ASICE). Ramené au nombre d'habitants (7466 selon le décompte du SCRIS au 01.01.2021), cela équivaut à un coût de CHF 43.35 par habitant.

Conformément aux prévisions, le bilan comptable de la partie parascolaire de l'ASICE a cru de manière importante par rapport aux comptes 2019 (+79.8%), en lien avec l'installation du Centre d'animation le Repère du Haut-Talent au collège du Motty et l'engagement d'une animation socioculturelle et travailleuse de proximité.

Les comptes parascolaires 2021 sont cependant en dessous du budget 2021 (-26.2%), plusieurs animations et événements n'ayant pas pu avoir lieu au Centre d'animation en raison des contraintes sanitaires.

### 3.3 SITUATION DES EMPRUNTS

Au 31.12.2021, le total des emprunts de l'ASICE s'élève à environ CHF 11.57 millions, soit 53.8% du patrimoine administratif de CHF 21,53 millions. Sur l'année 2021, la somme des amortissements et des emprunts 2021 représente un peu plus de CHF 1.26 million. A noter qu'en date du 30 juin 2021, l'emprunt auprès de Crédit Suisse lié aux travaux des aménagements intérieurs et extérieurs complémentaires du collège de la Combe (Préavis 10-2011) a pu être soldé.

Situation des emprunts	Préavis / Objet	Montant initial	Durée [ans]	Taux [%]	Amort. 2021	Solde au 31.12.2021
	Acquisition Collège Combe (31.08.2008)	20'500'000	30	3.77	683'333.33	11'325'052.02
10-2011- Amén. complémentaires Combe	150'000	10	3.00	6'742.90	0.00	
03-2012 - Mobilier scolaire	300'000	10	2.15	30'000.00	10'312.45	
12/13-2015 - Mobilier/vidéosurveillance	340'000	10	0.43	34'000.00	111'218.00	
06-2017 - Mobilier bibliothèque	70'000	10	0.90	7'000.00	38'489.60	
10-2018 - Compl. Combe	80'000	10	0.90	8'000.00	46'343.85	
19-2021- Mobilier Froideville + Morrens	90'000	10	0.60	4'500.00	42'454.20	
	<b>TOTAL [CHF]</b>	<b>21'530'000</b>			<b>773'576.23</b>	<b>11'573'870.12</b>

## 4 ETABLISSEMENT SCOLAIRE DE CUGY ET ENVIRONS (EPS CUGY)

### 4.1 CONVENTION CANTON – COMMUNES

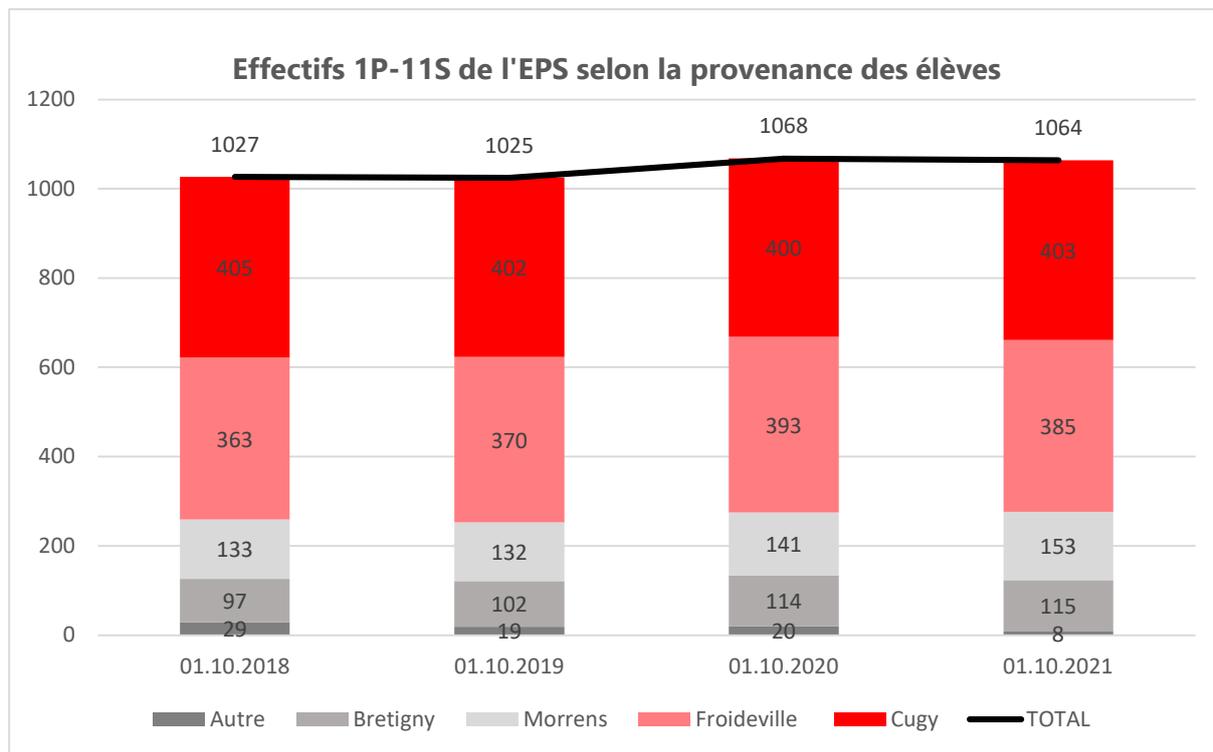
Prérequis indispensable à son bon fonctionnement, l'ASICE doit pouvoir compter sur une collaboration étroite, sereine et efficace avec l'établissement scolaire. Celle-ci était régie par une Convention entre le canton et l'ASICE qui définit les tâches et responsabilités de chacun. Pour l'année 2021, et selon la Convention du 26 avril 2018, l'ASICE a ainsi payé un montant de CHF 16'798.15 pour les prestations fournies par l'établissement scolaire.

A l'automne 2021, le canton a annoncé sa volonté d'abroger toutes les conventions le liant aux communes et associations de communes dans le cadre scolaire, ce dans les meilleurs délais. Le Comité de direction a pris acte de cette décision et a entamé une réflexion pour préparer au mieux ce futur transfert de tâches, qui concernera notamment l'organisation des activités de sport facultatif, les animations culturelles et sportives ainsi que les actions de santé, prévention et sécurité. Un transfert de connaissances et une recherche de simplification des procédures est en cours.

### 4.2 EFFECTIF DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Au 1<sup>er</sup> octobre 2021, date de référence cantonale pour la répartition des frais d'écolages entre les différents établissements scolaires, l'effectif de l'établissement primaire et secondaire de Cugy et environs se monte à 1064 élèves, dont 757 élèves primaires (1-8P) et 307 élèves au niveau secondaire (9-11S). La répartition du nombre d'élèves par lieu de résidence et degré d'enclassement est présenté à l'annexe 3.

Malgré une stabilisation du nombre total d'élèves, l'effectif du secteur secondaire reste élevé, avec 307 élèves accueillis en 2021 alors qu'ils n'étaient que 287 en 2019. Les grandes volées des 6-7-8P, avec une centaine d'élèves par volée, ne feront qu'amplifier cette pression sur les locaux du secondaire à court terme. Un projet d'extension du collège de la Combe sera développé en ce sens durant l'année 2022, alors que des solutions d'optimisation des locaux existants seront mise en place pour la prochaine rentrée scolaire (voir chapitre 5.3.1).



### 4.3 ENCLASSEMENT DES ÉLÈVES

Pour l'année scolaire 2021-2022, le principe de répartition des élèves a visé un enclassement des élèves de 1-6P dans leur commune de domicile, un regroupement des 7-8P sur deux pôles (Cugy et Froideville) et finalement un regroupement du secteur secondaire au collège de la Combe.

Dans les faits, cela n'a pas pu être totalement respecté, notamment en raison de contraintes pédagogiques, du nombre d'élèves par niveau insuffisant dans les plus petites communes ainsi que par manque de locaux dans le secteur secondaire. Il a ainsi été nécessaire de délocaliser deux classes de 9S au collège de la Chavanne, avec d'importants impacts en cascade sur les élèves, notamment cugiéris.

Plus de la moitié des élèves 5-6P de Cugy ont ainsi dû être scolarisés dans une autre commune. L'ensemble des élèves primaires de Froideville ont quant à eux pu être scolarisés dans leur localité, comme les montre les matrices Origine-Destination des élèves 1-4P et 5-6P.



Globalement, 71% des élèves 5-6P ont pu être scolarisés dans leur commune de résidence, alors que ce pourcentage s'élève à 84% pour les élèves 1-4P.

A terme, l'enclassement des élèves 1-4P devrait se faire dans les communes, alors que des regroupements des 5-6P, 7-8P et 9-11S seront opérés.

#### **4.4 DÉPISTAGE DENTAIRE**

Dans le domaine de la prévention et de la santé, le Comité de direction a appris au printemps 2021 que la caravane dentaire était obsolète et qu'elle devait faire l'objet d'un remplacement. Au vu des impacts financiers importants d'un tel achat, le Comité de direction a recherché d'autres solutions alternatives, via la transformation de locaux scolaires en salle d'examen ou le recours aux cabinets dentaires locaux.

Les cabinets dentaires de Cugy et Froideville ont ainsi été approchés afin de sonder leur intérêt pour la prise en charge du dépistage dentaire scolaire. Tous deux s'étant montrés intéressés, des Conventions ont pu être signés en novembre 2021, avec un tarif indicatif de CHF 18.- par élève contrôlé. Outre la valorisation des entreprises locales, cette solution permet à l'ASICE d'éviter des frais d'aménagement, tout en n'augmentant pas la pression sur la disponibilité des locaux scolaires.

Les premiers contrôles de dépistage ont été réalisés dans le cabinet dentaire de Cugy en fin d'année et se poursuivront à Cugy et Froideville en 2022. En complément, un programme de prophylaxie dentaire sera proposé dès la rentrée 2022 dans les classes 1-6P.

De manière à anticiper la suppression de la convention Canton-Communes (voir chapitre 4.1), une procédure spécifique a été mise en place dès l'automne 2021 pour l'organisation et le suivi de ces contrôles. L'établissement scolaire se charge de la coordination avec les dentistes alors que le secrétariat de l'ASICE prépare et transmet l'ensemble des informations nécessaires aux dentistes et aux parents. Cela engendre du travail supplémentaire qu'il s'agira de quantifier dans le cadre des mesures à mettre en place pour accompagner la suppression de la convention Canton-Communes.

#### **4.5 ANIMATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES**

Durant l'année 2021, grâce aux subventions accordées par l'ASICE, plusieurs sorties sportives et culturelles ont été organisées par les enseignant.e.s, ceci malgré des restrictions sanitaires parfois contraignantes.

Aucun camp n'ayant pu avoir lieu durant le premier semestre 2021, le Comité de direction a décidé de faire preuve de souplesse quant aux règles en vigueur. Ainsi, les budgets du premier semestre 2021 ont pu être exceptionnellement reportés sur l'année scolaire suivante pour organiser des activités journalières durant l'automne 2021, ceci dans le respect du budget 2021 préalablement établi.

Dans un contexte sanitaire parfois lourds pour les jeunes et les adolescents, des sorties extrascolaires très variées ont ainsi pu avoir lieu, notamment :

- visites au zoo de Servion, à Aquatis, au Papillorama, au musée du Cheval, à la Maison de la Rivière, au musée de la Main, à l'Alimentarium, à la Maison Cailler ;
- ateliers Pro Natura, Fondation de Verdeil, théâtre ;
- excursions au Signal de Bougy, au Moléson, au Château de Chillon, à Juraparc, au Laténium
- journées découvertes à la ferme ;
- sorties sportives (ski, patinoire, escalade, accrobranches, tir à l'arc) ;
- sorties ludiques (bowling, cinéma, escape game, labyrinthe de maïs, sorties en forêt et en montagne).

## 5 INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

Les élèves de l'EPS Cugy et environs sont accueillis dans les bâtiments scolaires répartis sur les quatre communes de l'ASICE. Les infrastructures primaires sont mises à disposition par les communes, alors que le Collège de la Combe, propriété de l'ASICE, accueille les élèves du secteur secondaire (à l'exception de deux classes délocalisées en 2021 au collège de la Chavanne par manque de place).

Pour l'année 2021-2022, les 757 élèves du secteurs primaires sont répartis dans 41 classes, alors que les 307 élèves du secteur secondaires sont répartis dans 17 classes.

### 5.1 INFRASTRUCTURES COMMUNALES

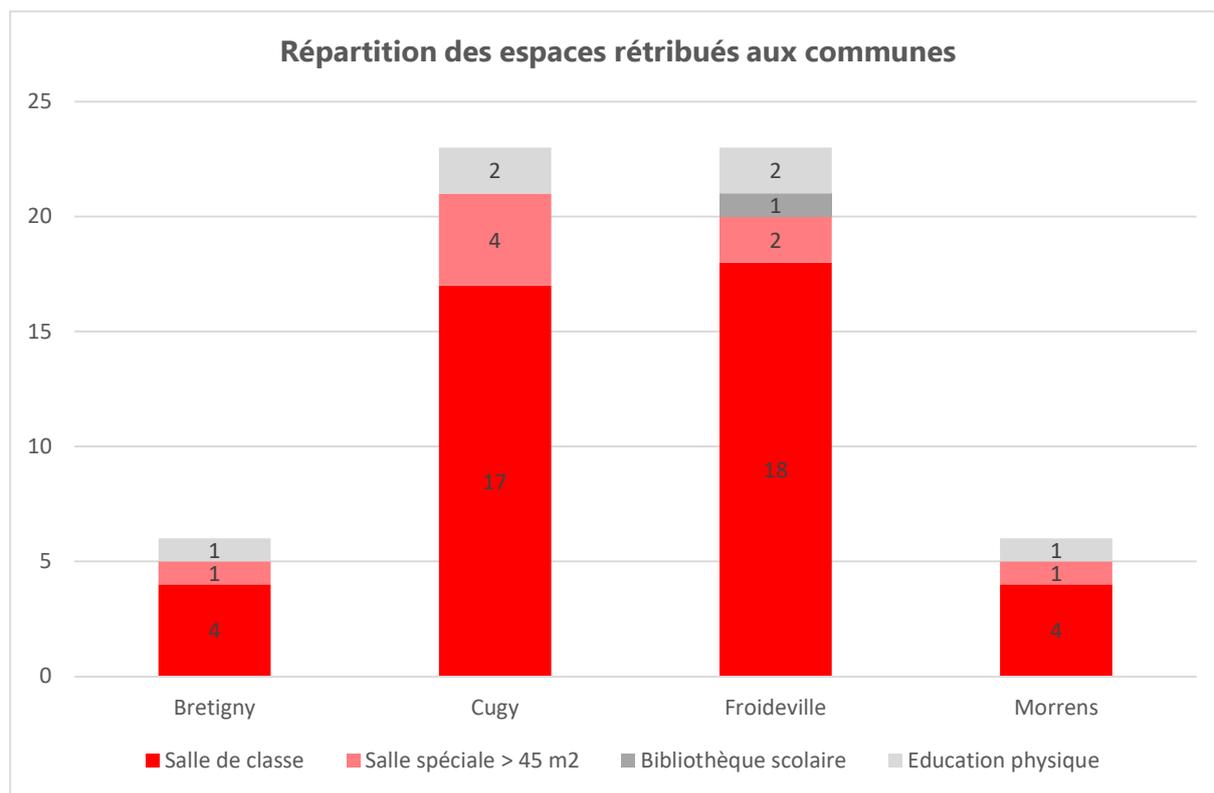
Outre les salles de classes, les communes mettent à disposition de l'école d'autres espaces répondant à des objectifs éducatifs particuliers, en lien notamment avec les activités créatrices et manuelles, l'éducation physique, la bibliothèque scolaire ou encore l'accompagnement des élèves à besoins particuliers.

Selon la grille tarifaire de l'ASICE entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020, les salles de classe et spéciales supérieures à 45m<sup>2</sup>, les salles d'éducation physique ainsi que les locaux dédiés à la bibliothèque scolaire font l'objet d'une rétribution aux communes pour la location et l'entretien des locaux. Celle-ci tient compte de l'ancienneté des bâtiments, avec un montant de CHF 35'000.- par an et par salle pour un bâtiment neuf, CHF 12'000.- par an pour un bâtiment lourdement rénové et CHF 5'000.- par an pour un bâtiment ancien déjà amorti. A cela s'ajoute un montant annuel de CHF 11'000.- pour le nettoyage et l'entretien courant.

A noter que les autres espaces inférieurs à 45m<sup>2</sup> ne sont pour l'heure pas rétribués, bien que nécessaires au bon fonctionnement de l'école (salle d'appui, salle de dégagement par exemple). Avec le concept 360° pour une école à visée inclusive, la demande de tels espaces devrait s'accroître ces prochaines années, raison pour laquelle le Comité de direction a entamé une réflexion sur la tarification des locaux scolaires.

Pour l'année scolaire 2021-2022, 58 espaces (représentant environ 4'150 m<sup>2</sup> sans compter les salles de rythmique et de gymnastique) ont ainsi été rétribués par l'ASICE aux communes. Le montant total de la rétribution s'élève à un peu moins de CHF 1.85 millions, respectivement CHF 1'211'167.- pour la location et CHF 638'000.- pour l'entretien des locaux.

Les 58 espaces rétribués mis à disposition par les communes se répartissent comme suit :



## 5.2 COLLÈGE DE LA COMBE

Pour l'année scolaire 2021-2022, les 16 salles de classes du Collège de la Combe ont été insuffisantes pour accueillir les 307 élèves 9-11S répartis dans 17 classes (4x 9VG, 2x 9VP, 4x 10VG, 2x 10VP, 3x 11VG et 2x 11VP). L'EPS Cugy n'a donc pas eu d'autre choix que de délocaliser certains élèves. Les classes de 9VP1 et 9VP2 ont ainsi été intégrées au collège de la Chavanne, dès la rentrée 2021.

Au vu des volées importantes en 6P, 7P et 8P, toutes d'environ une centaine d'élèves, cette situation avec 17 classes secondaires (voire plus selon la répartition VG-VP) perdurera.

### 5.2.1 Entretien du collège de la Combe

Le coût des travaux d'entretien du collège de la Combe, hors frais du personnel de conciergerie, s'élève à environ CHF 60'000.- pour l'année 2021. Outre le nettoyage et l'entretien courant du bâtiment, différentes interventions et travaux de spécialistes ont été nécessaires que ce soit pour la réparation des gradins et de l'électricité de la salle de gymnastique, la réfection des sols de la salle de musique ou encore pour assurer la réparation des stores et de certaines vitres coulissantes.

A la demande de la Direction, le système Wifi du collège a été révisé, avec l'ajout de nouvelles bornes. Un nouveau système d'évacuation d'eau a été installé dans le local technique du concierge.

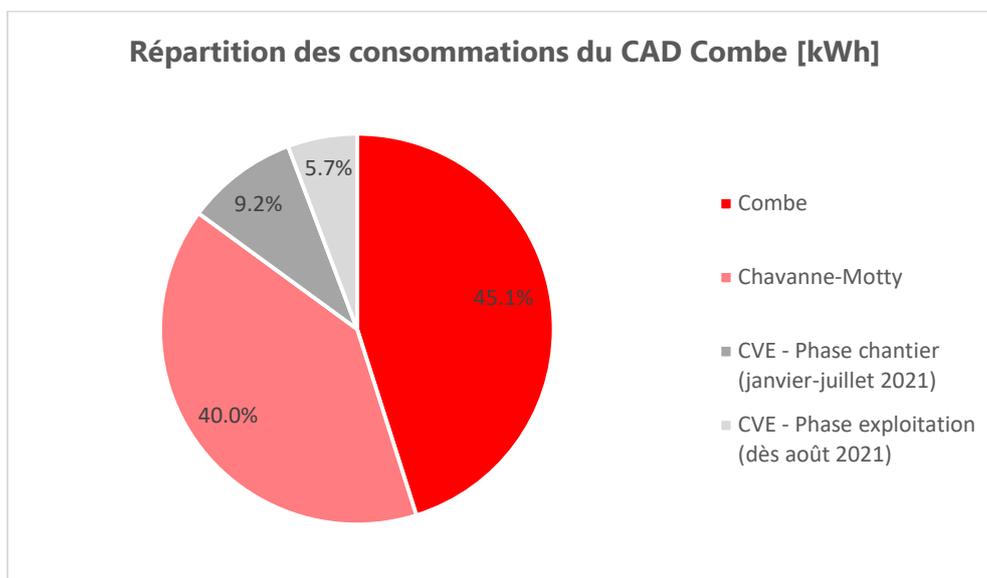
L'équipe de conciergerie a dû à plusieurs reprises procéder à diverses réparations et nettoyages à la suite de dégradations causées par des élèves. Elle s'est également chargée, entre autres, de réfectionner le sol des vestiaires et des escaliers ainsi que du changement de filtre des hottes de la salle d'éducation nutritionnelle.

### 5.2.2 Exploitation technique du collège de la Combe

Les contrôles menés en 2021 sur le réseau d'eau potable du collège de la Combe confirment un respect des normes en vigueur. Le problème de légionnelle constatée en 2020 a ainsi été réglé par le traitement thermique de l'eau jusqu'aux pommeaux des douches via la pose de by-pass est ainsi résolu.

Depuis janvier 2021, la chaudière du collège de la Combe alimente un réseau de chauffage à distance (CAD) étendu en direction du Centre de vie infantine. Celui-ci a fait l'objet d'une Convention tripartite, ratifiée devant notaire le 8 novembre 2021 par l'ASICE, la Commune de Cugy et la Fondation de prévoyance Romande Energie (FPRE).

Durant l'année 2021, la consommation de la chaudière, toujours alimentée via les copeaux de bois fournis par l'association du triage Mèbre-Talent ainsi que du gaz durant les périodes d'entretien, a été de 594'000 kWh, avec les consommations respectives suivantes :



Les charges globales liées au chauffage à distance, d'un total de CHF 115'325.55, amortissements compris, sont répartis entre les différents utilisateurs finaux, proportionnellement à la consommation.

### 5.2.3 Location des salles du collège de la Combe

Les tarifs de location des salles du collège de la Combe sont restés inchangés en 2021 :

Tarif de location au collège de la Combe	Salle	Sociétés ou groupes des communes membres de l'ASICE	Sociétés externes
	Demi-salle de gymnastique	CHF 10.-/h ou CHF 100.-/j	CHF 20.-/h ou CHF 200.-/j
	Salle de gymnastique	CHF 20.-/h ou CHF 200.-/j	CHF 40.-/h ou CHF 400.-/j
	Salle de musique	CHF 10.-/h ou CHF 50.-/j	CHF 20.-/h ou CHF 100.-/j
	Cuisine (y.c. vaisselle)	CHF 50.-/utilisation	CHF 100.-/utilisation
	Cafétéria	CHF 100.-/j	CHF 200.-/j
	Gradins	CHF 50.-	CHF 50.-

Avec les contraintes sanitaires, la location des salles du collège de la Combe a connu une nette baisse en 2021, ce malgré des réservations des salles de gymnastique tous les soirs de la semaine.

Durant le premier semestre, où seuls les jeunes de moins de 16 ans étaient autorisés à pratiquer leur sport, CHF 2'080.- ont été facturés pour l'utilisation des locaux. Ce montant s'est élevé à CHF 4'320.- durant le second semestre, toutes les sociétés ayant repris leurs activités. Les locations sur les week-ends représentent quant à elles CHF 780.- sur l'année.

### 5.3 PLANIFICATION DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

Conformément à l'article 4 du Règlement sur les constructions scolaires primaires et secondaires (RCSPS du 29 avril 2020), le Comité de direction a entamé à l'automne 2021 une révision de son plan de développement afin de planifier à moyen et long terme les sites scolaires, les locaux et les installations scolaires.

Pour mener à bien sa réflexion, le Comité de direction s'est appuyé sur l'analyse prévisionnelle réalisée par le Comité de direction 2016-2021 et ayant conduit à la Vision ASICE 2035. Ce document a été repris et travaillé pour prendre en compte les changements survenus dans l'organisation scolaire ainsi que celle découlant de la révision des planifications territoriales communes (révision des plans d'affectation communaux (PACom) et zones réservées transitoires). Pour ce travail projectif, le recours à des spécialistes a été privilégié. La détermination de l'évolution démographique des communes de l'ASICE a ainsi été réalisée par le bureau GEA Valloton et Chanard, alors que les projections scolaires ont été opérées en étroite collaboration avec l'Unité Organisation et Planification de la Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée (DGEO).

Les résultats de ce travail feront l'objet d'un document stratégique présentant la planification 2040 de l'ASICE. Il devrait être disponible durant le premier semestre 2022.

### 5.3.1 Rentrée scolaire 2022

Dès le printemps 2021, le Comité de direction a travaillé à la préparation de la rentrée scolaire 2022. Il a ainsi planché sur le cahier des charges d'un projet de modules provisoires dans le secteur de la Combe afin de répondre au manque de locaux, ceci dans l'attente de la réalisation du projet pérenne d'extension du collège de la Combe. Pour l'accompagner, il s'est adjoint les services de l'entreprise DOM architectes et associés, comme bureau d'assistance à maître d'ouvrage.

Composé de deux barres de containers sur deux étages, le programme de l'appel d'offres comprend trois salles de classes, deux salles de dégagements, une salle multiusage, une bibliothèque, une surface d'administration pour l'ASICE ainsi que des WC et des vestiaires.

L'appel d'offres a été publié à fin août 2021, avec quatre dossiers recevables comptabilisés au terme du délai de réponse.

Le Comité de direction nouvellement entré en fonction a analysé avec minutie ces dossiers. Au vu des montants financiers importants (environ CHF 850'000.- pour une durée de 3 ans, sans prise en compte de la nécessaire réfection du terrain de football et du mobilier), du calendrier très serré et de la nécessité de fournir rapidement une solution pérenne pour l'extension du collège de la Combe, le Comité de direction a jugé opportun de stopper le projet de modules. Il a ainsi préféré mettre la priorité sur la réalisation rapide d'un projet pérenne, tout en offrant des solutions alternatives pour la rentrée 2022, se basant sur les principes suivants :

- Mise à disposition de deux salles de classes et d'une salle de dégagement dans une structure provisoire de 3 ans sur la Commune de Morrens, en parallèle à une solution pour l'accueil en UAPE de 36 enfants ;
- Maintien des bureaux de l'ASICE à l'Administration communale de Cugy, avec location d'une seconde place de travail depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 ;
- Déménagement provisoire de la bibliothèque dans le foyer de la Maison villageoise de Cugy permettant l'optimisation de l'utilisation des locaux du Collège de la Combe et la création d'une nouvelle salle de classe.

En parallèle de la préparation de la rentrée scolaire 2022, le Comité de direction a travaillé activement à l'avancement du projet d'extension du collège de la Combe. La procédure de sélection d'un Bureau à maître d'ouvrage a abouti. Un préavis d'étude sera présenté au Conseil intercommunal durant le premier semestre 2022 afin de permettre la réalisation d'un concours d'architecture. A ce stade, le planning prévisionnel, certes ambitieux, prévoit une mise à disposition du nouveau bâtiment pour la rentrée 2025.

## 6 TRANSPORTS SCOLAIRES

Comme les années précédentes, le Comité de direction de l'ASICE a une nouvelle fois confié la planification, l'organisation et le suivi des transports scolaires à la société Microgis, entièrement satisfait par la qualité de la prestation fournie.

Elaborée en étroite collaboration avec l'établissement scolaire, l'offre en transport s'est basée sur la mise à disposition de transports scolaires dédiés aux élèves 1-6P et sur le principe d'utilisation des transports publics dès la 7P, exception faite des élèves domiciliés dans des lieux trop excentrés (La Vignettaz, Saugealles, Chalet-à-Marin et Montheron notamment).

### 6.1 TRANSPORT PAR BUS SCOLAIRES

Faisant suite à l'appel d'offres de 2020, les transports par bus scolaires des élèves du secteur 1-6P a été attribué à l'entreprise Car Postal pour la période 2020-2024, pour un montant annuel de CHF 408'401.- en 2021. Le mandat comprend également les courses spéciales nécessaires pour véhiculer les élèves lors d'activités extrascolaires (joutes sportives, journées de prévention, contrôles dentaires, courses d'école, etc.). Ces courses spéciales sont commandées directement par l'établissement scolaire et sont facturées au kilomètre parcouru. Il en est de même pour les courses intercourts qui, organisées de manière hebdomadaire par Microgis, permettent aux élèves de se rendre dans des salles spéciales pour des activités diverses telles que sport, ACT, ACM, classes ressources, etc. Sur l'année 2021, le coût des courses spéciales et intercourts représentent un montant de près de CHF 13'500.-, soit environ 1730 kilomètres parcourus.

Durant le premier semestre 2021, 4 bus Car Postal (3 véhicules de 31 places et 1 véhicule de 19 places) ont été nécessaires pour transporter 117 élèves. A la rentrée 2021, 4 véhicules de 31 places ont été nécessaires pour déplacer 138 élèves. Quelques ajustements d'horaires et de trajets ont été nécessaires durant les premières semaines, mais dans l'ensemble tout s'est bien passé.

A noter qu'afin d'assurer la sécurité des élèves entre l'arrivée/départ et le début/fin des cours, 15 surveillant.e.s de bus ont été déployé.e.s sur les 6 sites scolaires du secteur primaire. Apprécié autant par les parents que les chauffeurs, ce service répond à la responsabilité de surveillance incombant à l'ASICE durant ces périodes tampons.

## 6.2 TRANSPORT VIA LIGNES DE TRANSPORT PUBLIC

Durant le premier semestre 2021, la majorité des élèves de la 7P à la 11S s'est déplacée via les lignes TL 54 et 60, à l'exception de ceux domiciliés à Morrens, à la Vignettaz, aux Saugealles, au Chalet-à-Marin et à Montheron (18 élèves).

La situation s'est complexifiée à la rentrée 2021, en raison d'une incompatibilité d'horaires entre les transports publics et ceux de l'école sur la pause de midi. Après analyse de la situation par le Comité de direction durant l'été, décision a été prise de mettre en place un transport transitoire pour les élèves 7P-11S de Morrens et de Froideville scolarisés à Cugy. Cette solution, la moins onéreuse, a permis de ne pas verser l'indemnité journalière de CHF 5.- à chaque élève ne pouvant pas rentrer chez lui, tout en évitant une surcharge de la cantine de la Combe.

Trois courses spéciales ont ainsi été mises en place sur la pause de midi pour ramener les 49 élèves 8P-11S de Morrens et les 110 élèves de Froideville scolarisés à Cugy. Les retours à l'école se sont faits via les lignes de transports publics. Cette prestation a démarré le 23 août 2021 et s'est achevée, pour les élèves de Froideville, le 10 décembre 2021, date d'entrée en vigueur du nouvel horaire des transports publics. Pour les élèves de Morrens, la prestation a pu être stoppée le 27 septembre 2021, l'offre de la ligne TL 54 ayant été augmentée dès cette date pour pallier l'interruption de la ligne du LEB.

Au total, l'ensemble de ces transports transitoires, mandatés à l'entreprise HelvéCie, représentent un coût d'environ CHF 30'000.-.

## 6.3 ADAPTATION DES HORAIRES SCOLAIRES

Alors que l'entrée en vigueur des nouveaux horaires en décembre 2021 a permis de stopper le recours à des transports spéciaux supplémentaires durant la pause de midi, celle-ci a mis en lumière d'autres problématiques, en lien avec le temps de pause à domicile en milieu de journée et le temps d'attente à la fin des cours l'après-midi.

Plutôt que d'envisager une nouvelle fois la mise à disposition de transports supplémentaires, avec les coûts financiers et environnementaux que cela représente, le Comité de direction a préféré trouver des solutions alternatives en décalant les horaires de certains bâtiments scolaires. Ces modifications interviendront encore plusieurs fois en 2022, en lien avec la reprise du chantier cantonal sur la route de Bottens.

## 6.4 RÉFLEXION POUR LA RENTRÉE 2022

En 2021, les coûts de transport de l'ASICE s'élèvent à environ CHF 557'000.-, soit plus de CHF 523.- par élève de la zone de recrutement.

Conscient des enjeux environnementaux, financiers et de santé publique que représentent les transports scolaires, le Comité de direction s'est fixé, en collaboration avec Microgis et l'établissement scolaire, de nouveaux principes généraux pour la planification des transports scolaires de la rentrée 2022 :

- Enclassement des élèves au plus près de leur domicile afin de favoriser des déplacements à pied et à vélo des élèves les plus jeunes ;
- Mise en place de pédibus, en collaboration avec les surveillants de bus par exemple, pour les courts trajets entre les établissements scolaires ;
- Adaptation des horaires scolaires à ceux des transports publics si nécessaire.

Ces principes seront intégrés dans la planification des transports pour la rentrée 2022 dans la mesure du possible et dans le respect des contraintes pédagogiques, et devraient permettre de limiter les coûts des transports de l'ASICE.

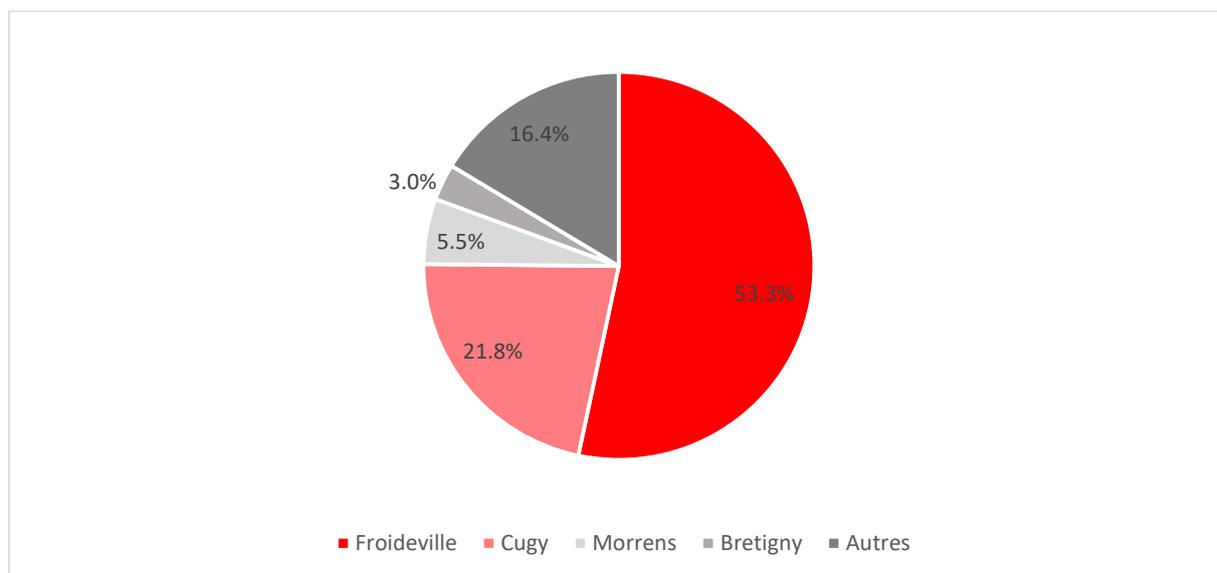
## 7 BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE ET INTERCOMMUNALE

### 7.1 STATISTIQUES DE PRÊTS

Comme dans bien d'autres domaines, le fonctionnement de la bibliothèque a été chamboulé par les contraintes sanitaires, imposant tantôt le port du masque et/ou le pass sanitaire. Afin de garantir un accès aux livres à tout le monde, une solution de « click and collect », avec un catalogue en ligne de plus de 9'000 documents référencés a été mise en place.

Durant l'année 2021, 39'440 prêts ont été réalisés, pour un total de 844 utilisateur.trice.s dont 682 élèves de l'EPS Cugy. En moyenne, ce sont quelques 200 usager.ère.s qui ont emprunté des livres chaque semaine dans les différentes antennes de la bibliothèque intercommunale.

Pour la partie parascolaire, la provenance des 165 utilisateur.trice.s se répartit de la manière suivante :



### 7.2 ANIMATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Malgré les contraintes sanitaires, l'année 2021 a été riche en événements à la bibliothèque du Haut-Talent, que ce soit au niveau scolaire ou au niveau parascolaire.

Pour la partie scolaire, il est a relevé l'organisation par la bibliothécaire de 51 périodes d'animations pédagogiques destinées aux classes. A cela, viennent s'ajouter différentes activités telles que la Nuit du Conte, le prix Chronos ou encore les animations de contes hors-les-murs au printemps et à Noël.

Pour le public, une palette d'activités et d'événements divers et variés a été proposée, notamment un club de lecture, des expositions, des ateliers pour les tout-petits, des événements ponctuels tels que le samedi des bibliothèques ou le Noël à la bibliothèque, des balades en forêt, une journée de la lecture à voix haute ou encore un atelier Origamiiz. Une veillée de contes pour adultes, animée par la thanatologue romande Alix Noble Burnand a également été proposée au mois de septembre à la Maison villageoise de Cugy. En collaboration avec Village-Solidaire, un Café-rencontre offrant aux personnes de 65 ans et plus un espace d'échange convivial, vient ponctuer tous les premiers samedis du mois depuis septembre.

### **7.3 PERSONNEL DE LA BIBLIOTHÈQUE**

L'équipe en charge de la bibliothèque scolaire et parascolaire du Haut-Talent est composée d'une bibliothécaire à 90%, d'un assistant à l'information documentaire (AID) à 60% ainsi que de deux auxiliaires de bibliothèques. La répartition des charges salariales, définie par conventions, se fait de la manière suivante :

- Temps scolaire : à la charge du canton ;
- Temps parascolaire : à la charge de l'ASICE ;
- Temps public Morrens : à la charge de la commune de Morrens ;
- Temps public Froideville : à la charge de la commune de Froideville.

Afin de respecter la convention passée avec le canton, le temps du personnel de la bibliothèque dédié aux activités scolaires devra être augmenté. Pour contre balancer cette nouvelle affectation et conformément aux budgets 2022, un poste à 20% de bibliothécaire documentaliste scolaire et intercommunale viendra compléter l'équipe en charge de la partie parascolaire de la Bibliothèque du Haut-Talent. Le processus de recrutement démarrera au début de l'année 2022.

## 8 ACCUEIL PARASCOLAIRE

L'offre en accueil parascolaire de l'ASICE, destinée aux élèves de la 7P et la 11S, est composée de plusieurs prestations. Sur la pause de midi, et conformément aux obligations de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) et son Règlement d'application, des cantines scolaires sont proposées au collège de la Combe pour les élèves du secteur secondaire, ainsi qu'à Froideville et Cugy pour les élèves 7-8P, avec un encadrement jusqu'à la reprise des cours. L'après-midi, le Centre d'animation ouvre ses portes aux élèves de la 7P à la 11S, les lundis, mardis, jeudis et vendredi, dès la fin de l'école et jusqu'à 18h30. Des devoirs surveillés sont également proposés certains jours de la semaine.

### 8.1 CANTINES

Des cantines sont à disposition dans trois lieux distincts : au collège du Platane à Froideville et au Centre d'animation à Cugy pour les 7-8P (dès la rentrée d'août 2021) et au collège de la Combe pour les 9-11S. Les élèves peuvent soit y consommer leur propre subsistance, soit manger les repas commandés jusqu'à la veille avant midi via l'application MonPortail.

Les repas chauds, au prix d'achat de CHF 8.40 et revendus CHF 12.00, sont préparés et livrés par la société Happy Green Food de Lonay. Les sandwiches et salades, achetés entre CHF 4.50 et 5.00 et vendus à CHF 6.00 l'unité, sont quant à eux fournis par l'entreprise locale Locatelli. Les marges entre le prix de revient et le prix de vente servent à couvrir une partie des frais liés au personnel et aux locaux.

Sur l'année 2021, ce sont 6'958 repas chauds et 289 sandwiches et salades qui ont été servis dans les cantines gérées par l'ASICE. Au second semestre 2021, la fréquentation moyenne des cantines était la suivante :

Fréquentation des cantines	Combe	Combe	Centre	Froideville	Froideville	TOTAL
	Repas	Pique-nique	d'animation	Repas	Pique-nique	
Lundi	26	31	12	16	5	90
Mardi	17	15	3	26	6	67
Jeudi	21	43	14	27	6	111
Vendredi	19	15	11	16	4	65

Le jeudi, ce sont en moyenne plus d'une soixantaine d'élèves du secteur secondaire qui ont été accueillis par des auxiliaires durant le temps du repas à la cantine de la Combe.

A la cantine de Froideville, ce sont plus d'une trentaine d'élèves qui ont été accueillis et encadrés les mardis et jeudis. Afin de répondre à cette forte demande, une assistance socio-éducative, engagée à 20%, est venue compléter l'équipe en place sur le temps de midi à Froideville depuis le 15 novembre 2021.

## 8.2 CENTRE D'ANIMATION

L'année 2021 a été marquante pour le centre d'animation, avec un renforcement de l'équipe d'encadrement du centre d'animation (voir chapitre 2.1) ainsi que son installation dans les nouveaux locaux au rez-de-chaussée du collège du Motty dès le mois d'août.

Pour accompagner ces changements, un travail important de communication a été fait avec le passage des deux éducateurs dans les classes 7P à 11S en juin 2021, l'organisation d'une journée portes ouvertes le 1<sup>er</sup> octobre 2021, ainsi que la distribution de flyers présentant le centre d'animation et son fonctionnement. Afin d'augmenter son attractivité, des activités spéciales Noël (décorations biscuits, lotos, etc.) ont été organisées en fin d'année, ce malgré les mesures sanitaires parfois contraignantes. Pour encourager les 7-8P scolarisés à Froideville à venir découvrir le centre d'animation, une solution de prise en charge et d'accompagnement des jeunes depuis Froideville a été mis sur pied durant tout le mois de décembre. En parallèle, la travailleuse sociale de proximité a également poursuivi son travail de relais auprès des jeunes, en allant à leur contact dans les espaces publics des quatre communes de l'ASICE.

En 2021, grâce à ces actions de communication, la fréquentation du Centre d'animation a poursuivi sa progression, avec des pics d'une quinzaine d'enfants sur le temps de midi certains jours et jusqu'à une vingtaine d'enfants accueillis simultanément l'après-midi.

## 8.3 DEVOIRS SURVEILLÉS

Des séances de devoirs surveillés sont proposées par l'ASICE au prix semestriel de CHF 60.-, pour autant qu'un minimum de quatre personnes en fassent la demande.

Durant l'année 2021, ce sont ainsi 11 plages horaires qui ont été proposées pour les devoirs surveillés, avec les fréquentations suivantes :

Devoirs surveillés 1 <sup>er</sup> semestre	Nombre d'enfants	Lundi	Mardi	Jeudi	Devoirs surveillés 2 <sup>e</sup> semestre	Nombre d'enfants	Lundi	Mardi	Jeudi
	Bretigny	7	6	Fermé		Bretigny	Fermé	Fermé	Fermé
Cugy	10	9	8	Cugy	14	5	12		
Froideville	Fermé	4	Fermé	Froideville	Fermé	4	4		
Morrens	Fermé	Fermé	Fermé	Morrens	Fermé	Fermé	Fermé		

L'accompagnement des enfants s'est fait par du personnel auxiliaire, selon un taux d'encadrement de 1 personne pour 8 enfants.

## 9 CONCLUSIONS

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les déléguées et délégués, nous concluons le présent rapport en priant le Conseil intercommunal :

- vu le rapport du Comité de direction, relatif à la gestion et aux comptes de l'Association scolaire intercommunale de Cugy et environs pour l'exercice 2021 ;
- oui le rapport de la commission de gestion ;
- attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

Le Conseil intercommunal décide

- de donner décharge au Comité de direction de sa gestion et des comptes pour l'année 2021.

Ainsi adopté en séance du Comité de direction le 3 mars 2022

Le Comité de direction

**10 ANNEXES**
**ANNEXE 1 : COMPOSITION DU CONSEIL INTERCOMMUNAL**

	<b>Commune</b>	<b>Du 01.01.2021 au 23.08.2021</b>	<b>Dès le 24.08.2021</b>
<b>Conseil intercommunal</b>	Bretigny	Markus MOOSER	Markus MOOSER
		Laurent CHAPPUIS	Stéphanie ROCHE
		Marc HEUSCHKEL	Dorothee LEBEGUE
		Karen BRUNISSO	Seema NEY
		Marc ROHNER	Christophe PACCAUD
	Cugy	Thierry AMY	Thierry AMY
		Philippe FLÜCKIGER	Jean-Pierre STERCHI
		Alberto FERNANDEZ	Andréas ZAUGG
		Minou DE GIULI	Alain BUGNON
		Bertrand FAHRNI	Laurent TRIBOLET
	Froideville	Jean-François THUILLARD	Pierre-Alain WITZIG
		Albert BLASER	Jean-Louis MEYLAN
		Laurent GATTLEN	Pascale BROUZE
		Azdine BOUHEDJA	Sylvie LEUTHOLD
		Cédric VON ROHR	Nathalie CACHELIN
	Morrens	Jean-Paul RAEMY	Sandra HULAAS
Didier BEUCHAT		Frédéric STAEHLI	
Virginie BINGGELI		Silvana BARRAUD	
Daniel BUSCH		Sébastien CHERPIT	
Frédéric STAEHLI		Tristan PIGUET	

**ANNEXE 2 : COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

		Du 01.01.2021 au 23.08.2021	Dès le 24.08.2021			Du 01.01.2021 au 23.08.2021	Dès le 24.08.2021
<b>Conseil d'établissement</b>	<b>Parents</b>	P. BROUZE	A. IOSET	<b>Organisations</b>	A. BONZON	C. PACCAUD	
		R. BENOIT	V. MASON		D. BUSCH	B. VEIGA	
		A. JAGGI	G. PICAULT		A. BOUHEDJA	V. REY	
		V. MASON	N. BIGLER		C. PACCAUD	A. COMBE	
	<b>Communes</b>	S. NEY	R. AMMANN	<b>Ecole</b>	V. DORTHE	V. DORTHE	
		Jean-Pierre STERCHI	F. ROTH		C. BEHRENS LOEWER	S. BRUNNER	
		Pierre-Alain WITZIG	J.-F. THUILLARD		S. BRUNNER	K. ROY	
		K. CRUCHON	D. BEUCHAT		A. GUERDOU	V. LARPIN	

**ANNEXE 3 : EFFECTIF DES ÉLÈVES DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE PAR NIVEAU ET LIEUX DE RÉSIDENCE.**

	Bretigny	Cugy	Froideville	Morrens	Autres	TOTAL
1P	11	32	30	23	1	<b>97</b>
2P	12	34	44	20	1	<b>111</b>
3P	11	30	34	13	1	<b>89</b>
4P	6	32	33	14	2	<b>87</b>
5P	10	29	23	11	1	<b>74</b>
6P	10	46	35	12	1	<b>104</b>
7P	11	35	42	11	0	<b>99</b>
8P	11	37	35	13	0	<b>96</b>
<b>Total P</b>	<b>82</b>	<b>275</b>	<b>276</b>	<b>117</b>	<b>7</b>	<b>757</b>
9VG	7	25	18	7	0	<b>57</b>
9VP	5	18	21	4	0	<b>48</b>
10VG	14	26	27	3	1	<b>71</b>
10VP	4	20	15	11	0	<b>50</b>
11VG	2	18	14	6	0	<b>40</b>
11VP	1	21	14	5	0	<b>41</b>
<b>Total S</b>	<b>33</b>	<b>128</b>	<b>109</b>	<b>36</b>	<b>1</b>	<b>307</b>
<b>TOTAL P+S</b>	<b>115</b>	<b>403</b>	<b>385</b>	<b>153</b>	<b>8</b>	<b>1064</b>